

Dernier Conseil communal – Législature 2012-2018
Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre
Maison communale, le 19 novembre 2018

Chers collègues,

Alors que notre assemblée se réunit pour la dernière fois pour cette législature 2012-2018, j'aimerais vous adresser quelques mots.

Tout d'abord pour vous dire que je suis fier du travail accompli au cours de ces six années écoulées. Malgré des débats parfois houleux mais bien souvent constructif – ce qui est une richesse car comme l'a si bien dit Walter Lippman « quand tout le monde est du même avis, c'est que personne ne réfléchit beaucoup » – nous avons œuvré toutes et tous au mieux vivre des Estaimpuiennes et des Estaimpuiens et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Ainsi, nous avons contribué à l'amélioration de la sécurité de nos concitoyens en procédant à une augmentation de 20 % du budget de la police et en renforçant la présence policière sur l'entité afin de mettre en œuvre une action plus efficace, plus rapide et plus humaine. Par ailleurs, l'accent a été mis sur la prévention. Dans cette optique, nous avons mis les moyens afin d'accompagner les citoyens dans la mise en place de six Partenariats Locaux de Prévention qui comptent plus de 800 membres. En outre, cette législature a vu la concrétisation de l'acquisition de caméras de surveillance fixes et mobiles, dont l'effet dissuasif n'est plus à démontrer.

A côté de la sécurité, le maintien de la bonne gestion des finances communales a été au cœur de nos préoccupations. Alors que les effets de la crise commencent seulement à s'atténuer et que les politiques d'austérité engagées par le gouvernement des droites détériorent nos finances publiques, nous sommes néanmoins parvenus à dépasser l'objectif ambitieux que nous nous étions lancé en réduisant notre dette à 14 %.

Nous avons également été très actifs en matière de logement au cours de la législature écoulée. Avec un accroissement de l'offre permettant au plus grand nombre de trouver des logements de qualité à des prix abordables. Nous avons ainsi pu concrétiser le logement à la Croix-Rouge, des logements à l'ancienne tannerie Poulet à Estaimbourg, le lotissement rue des Bigophones à Estaimpuis, lotissement face à l'école d'Evregnies ainsi qu'à la rue de la Couronne, l'extension du lotissement de la Verte Plaine, dix logements pour Seniors à Néchin, 4 logements à la rue de l'Eglise et au Contour de l'Eglise, un logement à la conciergerie de l'école de Néchin, le clos André Léonard à Estaimbourg qui compte près de 100 logements ou encore un logement 5 chambres au dessus de la Maison de l'Environnement.

Durant cette législature, nous avons également eu à cœur de placer Estaimpuis sur les rails du développement durable. Cela s'est concrétisé par la pose de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments publics tels que les écoles d'Evregnies, Néchin, Estaimpuis et Leers-Nord, la Maison de l'Environnement, la Maison Communale, le Hall technique, le Complexe sportif d'Estaimbourg, la Maison du Patrimoine à Evregnies ou encore l'école des Arts à Saint-Léger. L'installation de cinq éoliennes sur le territoire de l'entité a évidemment concouru à cet objectif. Grâce à Voltance, Ampéra, Coulombine, Gramette et Wattine, Estaimpuis peut en effet se targuer d'être une entité à énergie positive. Pour ce qui est de la protection de l'environnement, au-delà des initiatives Printemps-Jeunes, Été-Jeunes et Tornade Blanche, nous avons procédé à l'engagement de sept éco-cantonniers qui se chargent de l'entretien de l'entité par des méthodes en adéquation avec la protection de l'environnement et nous avons plus que doublé les poubelles publiques sur le territoire.

En tant que formidables facteurs de cohésion sociale le sport et la culture n'ont pas été en reste au cours de cette législature. Nous avons ainsi tenu à développer un sport de qualité au service du plus grand nombre. Cela s'est traduit par l'aménagement de deux parcours santé à Estaimbourg et Saint-Léger, par l'acquisition de Kayaks, pédalos et vélos électriques pour le Canal ou encore par la réfection des berges de l'étang au sein du Domaine de Bourgogne. Afin de favoriser la pratique sportive, les chèques-sports ont été instaurés. Pour mettre en place de façon efficiente cette politique sportive dynamique, nous avons également veillé à doter notre entité d'installations sportives suffisantes, adaptées et surtout de qualité. C'est dans ce cadre que nous avons notamment procédé à la rénovation du parking et de la toiture du Complexe de Néchin ou à la réfection de la toiture du Complexe d'Estaimbourg.

Pour la culture, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'un programme culturel attractif, rendu possible grâce à la création de l'ASBL Estaim'culture et proposant une sélection d'expositions, spectacles, conférences, concerts,... gratuits ou à prix démocratiques.

Afin de rendre un accès à la culture toujours plus aisé, nous avons par ailleurs procédé à l'installation d'un ascenseur au sein du Château de Bourgogne. Enfin, en vue de permettre tant aux enfants qu'aux adultes de s'adonner à la pratique artistique dans un environnement de qualité, nous avons veillé à la restauration complète du bâtiment accueillant l'école des Arts à Saint-Léger.

Au cours des six années passées, les cultes ont fait l'objet d'une attention toute particulière. C'est ainsi que nous avons pu procéder à la restauration des orgues de Leers-Nord et Estaimbourg, à la rénovation de la toiture, du clocher et des vitraux des églises de Néchin et Estaimbourg, à la restauration des Chapelles du Calvaire à Bailleul et Notre-Dame de la Consolation sans oublier l'aménagement d'un accès PMR au cimetière d'Evregnies.

Enfin, au-delà des travaux d'entretien habituels des voiries, filets d'eau et bâtiments communaux nous pouvons relever qu'une série de travaux plus conséquents visant à l'amélioration du cadre de vie ont été réalisés tels que : l'aménagement d'Estaim'Service, la finalisation de la rénovation urbaine d'Estaimpuis, la rénovation de la terrasse du Chalet au

parc d'Estaimbourg, la réfection des Places de Saint-Léger et Evregnies, la rénovation de la Maison de l'Environnement, de la Maison communale, de la Place de la Victoire et de la Rue de la Nouvelle Cure, la construction de l'Impact Ter, l'extension de la Maison du Canal et la réfection du chemin de halage au Canal ou encore la création de la Maison de village de Bailleul.

Sans être exhaustif, ce petit tour d'horizon des réalisations qu'ensemble nous avons pu concrétiser démontre à souhait l'efficacité de notre action et je pense que nous pouvons chacune et chacun d'entre nous majorité et minorité en toute modestie en être fiers !

J'émetts le vœu qu'avec la nouvelle équipe qui sera installée le 3 décembre prochain, nous puissions travailler au moins aussi bien au mieux-vivre des Estaimpuiennes et Estaimpuiens. Au vu de la qualité des nouveaux élus, je pense pouvoir affirmer que cela est à notre portée.

Chers amis,

Alors que se termine cette législature et que nous assisterons à un renouvellement conséquent de cette assemblée puisque ce ne sont pas moins de 9 nouveaux conseillers qui prendront place parmi nous, j'aimerais remercier celles et ceux qui ne siègeront plus au sein de notre Conseil communal.

Pour ce qui est des conseillers, Chantal Beyls à qui nous pensons beaucoup, Clotilde Colasse et Sandrine Vergucht qui nous ont rejointes en fin de législature, Edithe Putman qui nous a accompagnés pendant douze ans, Isabelle Bonte qui a toujours eu son avis sur tout et n'hésitait pas à nous en faire part, Geoffrey Van Bout qui aura représenté le groupe PS/LB avec beaucoup d'appoint et d'efficacité et Joël Schelbach.

En ce qui concerne les échevins, tout d'abord Fredy Douillet, Echevin des affaires sociales et des sports, qui avait décidé de mettre un terme de manière anticipée à ses attributions scabinales et qui aura fait montre durant son mandat d'une écoute attentive, du sens du dialogue et du compromis, de gentillesse, de générosité et de disponibilité. Ainsi, au niveau des affaires sociales, Fredy a fait en sorte que les primes de naissance, les allocations familiales, les pensions soient distribuées comme il se doit en tant et en heure. Son activité au niveau de l'échevinat des sports n'aura pas été en reste. Parmi ses réalisations, on retiendra ainsi qu'il a mis sur pied les initiations à la marche nordique ou encore qu'il aura instauré les chèques Estaim'sportifs.

Isabelle Marquette ensuite qui aura remplacé avec beaucoup de satisfaction Fredy. Certes Isabelle quitte la Collège mais elle continuera évidemment à siéger au sein de cette assemblée. Malgré le relatif court laps de temps où Isabelle aura été aux affaires, nous pouvons souligner son action, notamment dans la mise en place du tout premier salon du bien-être animal.

Chantal Delangre, candidate d'ouverture, aura elle aussi fait preuve au cours de son mandat d'Echevine de l'enseignement et de la jeunesse, de beaucoup de motivation et d'une loyauté appréciable et appréciée. Elle aura pu nous apporter toute son expérience acquise durant ses années où elle officiait en tant qu'institutrice et permis de nombreuses avancées dans les domaines dont elle avait la charge avec notamment la concrétisation de gros projets tels que l'école d'Estaimbourg ou la création de la Maison de Jeunes. Sous son égide, nous avons pu conforter la qualité de vie au sein de nos écoles, élément essentiel pour un bon apprentissage, tout en étant orienté vers l'avenir par l'utilisation des nouvelles technologies que nous avons pu mettre à disposition des élèves. Par ailleurs, l'organisation du Conseil des Juniors qui permet à nos enfants de développer un esprit citoyen aura une fois encore fait l'objet de toutes les attentions.

Un autre échevin à tirer sa révérence est Christian Hollemaert. Au cours des différents mandats qu'il aura occupé, Christian aura eu à cœur de conduire un engagement humain et politique pour l'amélioration de la condition des personnes en situation de souffrance. Parmi les réalisations qu'il aura initiées et/ou auxquelles il a contribué durant cette législature, nous retiendrons la reprise des activités de la blanchisserie ou encore à l'aménagement de 4 logements de transit à la rue du Chemin de Fer. A cela, nous pouvons ajouter le déménagement de la Banque Alimentaire dans son nouveau bâtiment ainsi que le déménagement de Mél Boutic dans des locaux modernes et dignes de ce nom. En tant qu'échevin des finances, Christian a toujours eu à cœur de concrétiser des budgets ambitieux et équilibrés malgré un contexte incertain ce qui nous aura permis des investissements judicieux tout en réduisant notre dette.

Enfin Christian Leclercq, l'ami fidèle, de chaque instant qui avec ses 4 législatures en tant qu'échevin au compteur aura sans nul doute marqué de sa patte notre service travaux. Tellement de réalisations menées à bien sous son égide qu'il serait trop long de les détailler. Sous son contrôle, l'entretien quotidien de nos voiries aura fait l'objet d'une attention de tous les instants. Par ailleurs, il aura contribué à l'aménagement et l'embellissement de notre entité en suivant de main de maître chacun des dossiers qui entraient dans le cadre de ses attributions.

Comme on dit, il n'est de bonne compagnie qui ne se quitte. Toutefois, l'hommage tout naturel que je souhaitais vous rendre en ce jour ne constitue évidemment pas une fin en soi. Si l'heure est venue de raccrocher, nul doute que nous aurons encore le plaisir de nous côtoyer. Qu'il me soit néanmoins permis, au nom de l'ensemble des Estaimpuiennes et des Estaimpuiens, de vous adresser simplement, à toutes et tous, nos plus vifs remerciements et de vous souhaiter une bonne continuation. Merci pour votre engagement sans faille au service de la collectivité estaimpuienne. Vous pouvez être fiers de votre action !